



Votre contact : Christian HEBRANT

Chef de cabinet.

081/25.68.42 – 0476/20.61.93

**Communiqué de presse n°3 de la Gouverneur ff Marie Muselle  
Intempéries – Camps scouts – phase provinciale de crise**

**14 juillet 2021 – 16h30**

Suite des intempéries en province de Namur :

La Gouverneur ff de la province de Namur a pris un arrêté de police qui prévoit :

- **Obligation d'évacuer** les camps sous tente dans **toutes les communes en pré-alerte ou alerte de crue (phases jaune et rouge)** sauf si les zones de secours (pompiers) remettent un avis positif. Sont donc concernées : **Couvin, Cerfontaine, Walcourt, Rochefort, Dinant, Houyet, Anhée, Gedinne, Hastière, Onhaye, Philippeville, Profondeville, Yvoir, Viroinval.**
- Pour des camps dont l'installation était prévue ces 14, 15 et 16.07.2021, dans ces communes en alerte ou pré-alerte, **obligation de les postposer au plus tôt à partir du 17.07.2021.**
- **Sur le reste du territoire de la province de Namur, une analyse au cas par cas** est demandée aux autorités communales sur la nécessité ou non de les interrompre et de les arrêter en fonction de l'évaluation des risques.
- **Pour les camps dont l'installation sur le reste du territoire de la province de Namur était prévue ces 14, 15 et 16.07.2021, une analyse au cas par cas** est demandé aux autorités communales sur la nécessité de postposer leur installation au plus tôt à partir du 17.07.2021 en fonction de l'évaluation des risques.
- **Ces mesures sont en vigueur dès aujourd'hui jusqu'au 16.07.2021 à 23h59.**

----- Fin du communiqué -----



<https://www.facebook.com/Mathen.Denis/>



[www.gouverneurnamur.be](http://www.gouverneurnamur.be)



<https://twitter.com/GouverneurNamur>